

CANTON D'ARS SUR MOSELLE -(57)- PAYS CALCAIRE ET RISQUES DE POLLUTION DES EAUX SOUTERRAINES.

La géologie calcaire de plateau et buttes témoins d'une part et alluvionnaire de la Vallée de la Moselle d'autre part détermine pour les communes de ce CANTON une vulnérabilité accrue des aquifères et notamment ceux dont l'eau est destinée à la consommation humaine.

Les communes et Syndicats des Eaux de ce Canton gèrent essentiellement des eaux d'origines karstiques à l'exception de CORNY, JOUY AUX ARCHES, partiellement ANCY SUR MOSELLE qui captent une eau alluvionnaire.

De nombreux problèmes se sont posés dans le passé sur les qualités bactériologiques de ces eaux, ce qui a amené les collectivités distributrices à adopter des filières de traitement (essentiellement de désinfection) : tels sont les cas de la Société Mosellane des Eaux qui gère des sources à GORZE, du Syndicat des Eaux de Gravelote et de la Vallée de l'Orne qui capte un captage dans la Vallée de la Mance et dans les mines de fer sous le plateau lorrain, les communes d'ARS SUR MOSELLE (qui de plus, pompe de l'eau de surface dans la Mance) et ROZERIEULLES.

Beaucoup de difficultés demeurent : se référer à la note-guide précédent le rapport général.

Nous soulignons toutefois les points critiques suivants:

AGRICULTURE :

- écoulements de purins, lisiers, jus d'ensilage dans le milieu naturel ou dans les collecteurs publics aboutissant avec ou sans traitement dans le milieu naturel superficiel;
- épandage de produits fertilisants sur les bassins versants hauts;
- stockage d'engrais liquides dans des cuves de grandes capacités à même le sol (sans bac de rétention);
- épandage de produits phytosanitaires sur les bassins versants .

URBANISME :

- déversements d'eaux usées brutes dans le milieu naturel;
- absence d'unité de traitement collective ou défectuosité de certaines unités;
- réseaux d'assainissement anciens ou non entièrement étanches;
- décharges sauvages de toutes natures dans les milieux (dont les anciennes carrières).

ARTISANAT - INDUSTRIE :

- abandon dans la nature de déchets d'entreprise;

INVENTAIRE DES CAVITES
DU CANTON D'ARS-SUR-MOSELLE.

Ce rapport réalisé par le SPELEO CLUB de METZ (dans le cadre d'un projet d'action de la Commission Permanente d'Etude et de Protection des Eaux Souterraines et des Cavernes cofinancé par la DRAE LORRAINE).

L'inventaire par commune regroupe toutes les cavités d'origine karstique et tectonique développées dans les Côtes du Dogger.

SOMMAIRE
=====

Introduction à l'inventaire.

Introduction géographique.

Formations tectoniques.

- les diaclases,
- les fossés de décollement,
- les compartiments effondrés,
- éléments de datation.

La karstification.

- les karsts fossiles,
- étude du karst,
- la pollution des eaux souterraines.

Inventaire par commune.

INTRODUCTION A L'INVENTAIRE DU CANTON D'ARS sur MOSELLE.

=====

Les spéléologues messins ont très tôt marqué leur intérêt pour ce canton à cause de l'importance des affleurements calcaires, de la diversité des problèmes rencontrés et de la proximité de la ville de Metz.

Cet inventaire constitue une mise à jour des différents travaux effectués depuis 1958 par les membres du SCM.

INTRODUCTION GEOGRAPHIQUE.

Le canton d'Ars-sur-Moselle est situé à la limite des départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle, au sud de Metz.

Douze communes sont établies sur la rive gauche de la Moselle (Ancy, Ars, Chatel St Germain, Gravelotte, Gorze, Novéant, Rezonville, Rozérieulles, Vernéville, Vionville, St Ruffine) et trois seulement sur la rive droite (Arry, Corny, Jouy-aux-Arches).

Sur la plus grande partie du territoire, ce sont les calcaires du Bajocien qui affleurent; le pendage général des couches est orienté vers le centre du Bassin Parisien.

La vallée de la Moselle a dégagé le front de côte et isolé, rive droite, une étroite butte témoin qui domine la vallée de la Seille. Rive gauche, la cuesta est entaillée par la Gorzie et la Mance, deux affluents de la Moselle. Les vallées de ces deux ruisseaux sont étroites et encaissées, en particulier dans leurs cours supérieurs. Elles se prolongent en amont des sources par des vallons secs très marqués.

Jadis, la culture de la vigne occupait l'essentiel des versants ensoleillés. La seule agriculture pratiquée aujourd'hui sur une grande échelle est tournée vers la production céréalière et se développe sur les plateaux.

Une grande partie des territoires bordant les vallées est occupée par la hêtraie calcicole. Dans les vallons à écoulement d'eau souterraine, on trouve une flore relictuelle de climat froid. Les pelouses calcaires à orchidées, autrefois utilisées comme pâture à moutons, ont presque toutes été remplacées par des plantations de résineux.

Le canton d'Ars est situé aux limites du bassin minier de l'Orne. La minette n'y a été exploitée à grande échelle que sur la commune d'Ars. Ces mines ont été fermées avant la deuxième guerre mondiale.

Ces anciennes galeries subsistent encore aujourd'hui. Elles présentent un intérêt non négligeable pour la faune souterraine. De nombreuses chauves-souris et gîtes à niphargus y ont été observés. Elles sont de ce fait à protéger, au même titre que les cavités naturelles, contre les agressions de toutes sortes portées au milieu naturel.